



DOSSIER INVITATION

Coupe de la Loire

Dimanche 12 septembre 2021



Le club FOUILLOUSE BMX et la commune de LA FOUILLOUSE, sont heureux de vous accueillir pour la 1^{ère} manche de la Coupe de la Loire 2021 et vous souhaitent de passer une excellente journée sportive.

HORAIRES

Samedi 11 septembre :

La piste sera fermée toute la journée.
Les pilotes n'auront pas la possibilité de rouler.

Dimanche 12 septembre :

Horaires	
9h00 - 10h00	Essais libres toutes catégories
10h00 - 10h50	Essais avec grille toutes catégories
11h00	1 ^{ère} et 2 ^{ème} manches
Pause à l'issue des 2 manches	
14h00	3 ^{ème} manche et phases finales
17h00	Remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.

ENGAGEMENTS

Pour les pilotes **du Comité de la Loire** :

↪ Pour une épreuve 20 pouces <u>ou</u> cruisers	9,00 € par pilote
↪ Pour une épreuve 20 pouces <u>et</u> une épreuve cruisers	13,00 € par pilote

Pour les pilotes **Hors Comité de la Loire** :

↪ Pour une épreuve 20 pouces <u>ou</u> cruisers	13,00 € par pilote
↪ Pour une épreuve 20 pouces <u>et</u> une épreuve cruisers	21,00 € par pilote



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat pour le mercredi 23h précédant la course dernière limite. La date de réception du mail faisant foi.

Responsable secrétariat :

Nathalie MORAWIEC
Avant le Mercredi 8 Septembre 23H00
Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr
Une copie à : secretariat.fouillouse.bmx@gmail.com

Passé ce délai, une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

Trois arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.

Les droits d'engagement devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que leurs pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2021.

Tous les pilotes licenciés peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la journée avec un certificat médical.

Il n'y aura pas d'émargement ni de contrôle de licence.

Chaque pilote doit s'assurer **au moment de l'affichage des races**, qu'il est bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro ainsi que sa catégorie.

Chaque club devra fournir une liste de 7 pilotes qui marqueront des points pour leur club.

Cette équipe devra être composée de :

1 fille - 1 cruiser - 1 novice - 4 pilotes en 20 pouces.



La feuille d'équipe devra être remise au secrétariat au plus tard 15 minutes avant la fin des essais. Un rappel sera effectué par le speaker avec l'accord du Président de jury. Passé ce délai il n'y aura aucune possibilité d'inscrire une équipe.

Les plaques latérales sont obligatoires.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :

- 1) Il faudra avertir le secrétariat avant la 2^{ème} manche.
- 2) Un certificat médical ou une attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de coupe de la Loire 2021.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée d'une catégorie "Novice" ou "Loisir" équivalente.

La catégorie "Novice" s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence. Ces pilotes pourront choisir de s'inscrire en "Novice" ou non. Ce choix est définitif pour toutes les manches de la Coupe de la Loire 2021.

Pour le classement départemental final les "Novices" seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

Les cruisers filles rouleront ensemble si elles sont au moins quatre, sinon elles seront regroupées avec les cruisers loisirs.

RÉCOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement être en tenue de BMX (pantalon, **maillot du club**, chaussures ou baskets, pas de tongs).



SECOURISTES

Une équipe de secouristes sera présente de 8h00 à 18h00.

PARKING

Un parking est à votre disposition à proximité de la piste.
Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner.

BUVETTE - RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront assurés par nos bénévoles toute la journée du dimanche.

ACCÈS

Adresse de la piste :

**Route de Saint-Héand
42480 La Fouillouse**

En venant du Nord, par autoroute : Sortie 9 B, suivre La Fouillouse puis tourner à gauche sur **Place de la Gare**, suivre la direction de Saint-Héand

En venant du Sud, par autoroute : Sortie 10, suivre La Fouillouse puis tourner à droite sur **Place de la Gare**, suivre la direction de Saint-Héand



LES CATÉGORIES

CATÉGORIES		ÂGES
8 ans et -	Fille	8 ans et -
Pré-licencié	Garçon	5 et 6 ans
Poussin	Garçon	7 et 8 ans
Pupille	Fille	9 et 10 ans
Pupille Novice	Garçon	9 et 10 ans
Pupille	Garçon	9 et 10 ans
Benjamin	Fille	11 et 12 ans
Benjamin Novice	Garçon	11 et 12 ans
Benjamin	Garçon	11 et 12 ans
Minime	Fille	13 et 14 ans
Minime Novice	Garçon	13 et 14 ans
Minime	Garçon	13 et 14 ans
Cadette et +	Fille	15 ans et +
Cadet	Garçon	15 et 16 ans
Junior	Garçon	17 et 18 ans
Homme	Homme	19 ans et +
Cruiser	Fille - Dame	15 ans et +
Cruiser Loisir	Homme	25 ans et +

PASS SANITAIRE

Suite aux annonces du Président de la République, **un Pass Sanitaire**, certificat de vaccination complet valide 7 jours après la dernière injection ou une preuve d'un test



négatif de moins de 48h (test antigénique ou PCR) à **partir de 12 ans sera exigé pour accéder à l'entrée de la piste.**

Le port du masque pourra toutefois être rendu obligatoire par le préfet du département si les circonstances locales l'exigent, ainsi que par l'organisateur de l'évènement.

A ce stade, ces mesures sont susceptibles d'évoluer dans les prochaines semaines.

Nous vous souhaitons de passer une agréable journée.

